BELGIQUE

On nous écrit de Bruxelles :

Le roi et les socialistes. — Les délégués ouvriers du conseil de l'industrie et du travail ont été reçus aujourd'hui par le Roi auquel ils ont demandé s'il userait de son influence en faveur de l'adoption du suffrage universel. Le Roi a répondu qu'il était très sympathique aux ouvriers, mais qu'il n'était pas dictateur et qu'il laisserait la nation se prononcer.

Le *Peuple* donne les détails suivants sur l'entrevue du Roi et des délégués ouvriers du conseil de l'industrie et du travail. Les ouvriers ont exposé au Roi qui eux aussi faisaient partie de la nation. Le Roi leur a répondu : « vous avez tort de vous considérer comme appartenant à une caste à part, nous sommes tous belges, et nous sommes tous des travailleurs à des degrés divers. »

Le Roi a fait remarquer aux délégués que la constitution ne l'autorisait pas à s'occuper de la question de leurs droits électoraux, et qu'il ne dépendait pas de lui que tous les belges ne fussent heureux : « Cela est difficile, a-t-il dit ensuite, mais avec le concours de tous on y arriverait peut être. J'ai toujours tenu mes promesses mais en ce moment je ne puis rien vous promettre sans sortir de mon rôle constitutionnel »

Projet de manifestation socialiste à Bruxelles. — Le *Peuple* annonce une grande manifestation socialiste et publie une note rédigée dans les termes suivants: « Les jeunes gardes et les jeunes gens qui ont pris ou vont prendre part au tirage au sort sont priés de se réunir lundi, 9 février, à 8 h. 1/2, à la maison du peuple, à l'effet d'organiser une grande manifestation contre l'impôt du sang. »

Cette manifestation doit avoir lieu le 7 mars prochain, dernier jour du tirage au sort.

Les grèves à Charleroi. — Les ouvriers des puits nos 1, 2, 3 et 4 des charbonnages de Courcelles-Nord se sont mis en grève ce matin. Ils réclament le renvoi d'un ingénieur et annoncent la ferme résolution de ne pas reprendre le travail avant d'avoir obtenu satisfaction. On va sans doute s'obstiner de part et d'autre, au grand détriment de tous. D'autre part, la direction et les ouvriers des charbonnages de Bonne-Espérance et du Bois-Communal de Fleurus, dont la grève dure depuis plus d'une semaine, ne sont pas parvenus à entrer en conciliation ce matin devant le conseil de prud'hommes. La grève continuera donc et l'on en craint l'extension.

Le rôle des Allemands. — Rarement la presse étrangère a publié tant et de si énormes mensonges au sujet de la Belgique que depuis huit jours. Les faits inventés ou exagérés par MM. les fantaisistes de l'*Indépendance* et de la presse émeutière ont pris sous la plume des correspondants bruxellois de la presse étrangère des proportions incroyables. Tout est sens dessus dessous en Belgique, à en croire ces honnêtes écrivains. La palme parmi ces menteurs à la ligne revient, cette fois, à certains correspondants de la presse allemande.

Un arrêt important — La cour de cassation vient de rendre un arrêt d'une certaine importance au point de vue politique. La commune de Laeken, mise en demeure, par *arrêté ministériel*, de donner ses subventions aux écoles catholiques, refusa d'obtempérer à l'injonction, en faisant valoir qu'aux termes de la loi de 1884, l'obligation de fournir les subsides des écoles libres ne pouvait lui être imposée que par *arrêté royal* et non par simple arrêté ministériel.

Le gouvernement répondit par l'envoi d'un commissaire spécial et exigea de la commune le remboursement des frais résultant de cette formalité. La commune de Laeken refusa de payer. Le juge de paix de Molenbeek-Saint-Jean, appelé le premier à trancher la contestation, donna raison à la commune. C'est cette décision que la cour de cassation vient de confirmer. Le gouvernement devra donc restituer les sommes qu'il a illégalement perçues.

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — *Il est valable pendant la journée du 11 Février, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de Bons de 0,50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT.* (Voir les notices).

ETAT-CIVIL. ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 9 février.* — Paul Deplanque, rue Marceau, cour Marceau. — Marthe Belpalme, rue Voltaire, cour Deschamps, 2. — Jeannette Vanstaendouck, rue Solférino, 27. — Jean Vandroaut, rue Voltaire, cour Moutague, 7. — Léonie Hoogstoel, rue Saint-Amand, cour Thye, 2. — Gustave Vorenx, Grande-Rue, cour du Petit-Paradis, 3. — Jules Carette, rue des Arts, cour veuve Desreneaux, 2. — Hélène Dehorgher, rue du Tilleul, 267. — Zélia Hayart, rue d'Antoing, 9. — Fernand Vandenbulcke, rue Jacquart, 167. — Henri Vanacker, ruelle du Gaz.

Mariages du 9 février. — Richard Vanootegem, 25 ans, marchand de charbon, rue Montesquieu, 5, et Sophie Terryn, 19 ans, repasseuse, rue des Fleurs. — Théophile Dekene, 25 ans, garçon de magasin, rue du Tilleul, 19, et Philippine Bruynsel, 24 ans, repasseuse, rue Bernard. — Alphonse Drekens, 27 ans, camionneur, rue du Tilleul, 190, et Marie Dhaeyer, 24 ans, tisserande, rue Bernard. — Arthur Baert, 25 ans, rattacheur, rue de la Chaussée, 49, et Maria Desbuquois, 24 ans, soigneuse, rue des Anges, 2. — Joseph Vanschel, 27 ans, tisserand, rue Desaix, 41, et Léonie Farvacque, 22 ans, peigneuse, rue Tilleul, 72. — Lucien Knockaert, 25 ans, teinturier, rue de Ma Campagne, 105, et Marie Zeebroeck, 31 ans, cuisinière, rue du Coq Français, 2.3. — Léonard Degin, 24 ans, monteur d'appareils, rue de l'Alma, 258, et Sidonie Vandevenne, 24 ans, piqurière, rue de l'Alma, 264. — Paul Réquillart, 23 ans, négociant, boulevard de Paris, 66, et Pauline Toulemonde, 22 ans, sans profession, rue Neuve. — Arthur Simoine, 27 ans, rattacheur, rue Choiseul, et Marie Desseyn, 24 ans, tisserande, rue de Viviers. — Emile Hontekins, 23 ans, tisserand, aux Trois-Ponts, et Zélia Barbieux, 24 ans, fileuse, rue de Valenciennes, 11. — Charles Noirinck, 25 ans, garçon de magasin, rue de Croix, 39, et Elise Tant, 24 ans, piqurière, rue de Flandre, 123. — Auguste Nys, 21 ans, tisserand, rue du Tilleul, et Zélia Hontekins, 19 ans, tisserande, rue de Valenciennes, 14. — Gustave Gérard, 22 ans, chauffeur, rue des Fleurs, 55, et Laurence Delfosse, 21 ans, visiteuse de pièces, rue Malplaquet. — Louis Brémont, 25 ans, tisserand, rue de la Balance, et Marie Rouillard, 26 ans, tisserande, rue des Longues-Haies. — Jules Baudioghieu, 22 ans, apprêteur, rue Saint-Eleuthère, et Adèle Delattre, 23 ans, soigneuse, rue Charlemagne, 3. — Florent Catel, 22 ans, savonnier, à Croix, et Léonie Tricot, 18 ans, dévideuse, rue Sébastopol, 91. — Gustave Dutoit, 27 ans, filenr, rue Grétry, 14, et Philomène J. nsseus, 21 ans, soigneuse, rue Grétry. — Louis Lesconffs, 26 ans, sergent de ville, rue d'Alma, 53, et Emilie Notebaert 24 ans, ménagère, rue du Tilleul. — Louis Codran, 30 ans, teinturier, à Baisieux, et Lucie Tettelin, 24 ans, soigneuse, rue de Mouvaux. — Henri Dejumné, 31 ans, ajusteur, rue Watt, 18, et Flore Duvilliers, 31 ans, ménagère, quai de Leers. — Jean Veys, 38 ans, garçon de magasin, rue de la Barbe d'Or, et Pulchérie Vandemberghe, 46 ans, cuisinière, rue de la Barbe-d'Or. — Victor Barazée, 30 ans, menuisier, rue Charlemagne, et Fidéline Deleplanque, 28 ans, tisserande, rue de Lille. — Cyrille Eggermont, 23 ans, tisserand, rue Saint-Jean, 16, et Catherine Desant, 23 ans, tisserande, rue Saint-Jean, 16. — Eugène Menrisse, 2? ans, garçon de café, rue Pauvrée, 28, et Aline Mouchon, 26 ans, femme de chambre, rue Pauvrée, 3?. — Jules Verhaeghe, 26 ans, tisserand, à Ruyen, et Marie Vercleven, 27 ans, journalière, rue des Longues-Haies.

Déclarations de décès du 9 février. — Charles Guerin, 59 ans, rue du Moulin, cour Penuel, 1. — Thérèse Nodelooze, 3? ans, rue des Longues-Haies, 217. — Jean Ingelbrecht, 3 ans, rue Turgot, 77. — Jeanne Verhelst, 42 ans, rue Decrême, 60. — Julien Verspelt, 5 mois, rue Lannoy, cour Flameucourt, 3. — Elisa Raqust, 53 ans, Hôtel-Dieu. — Jules Crombé 41 ans, rue Nain, 47. — Hermance Ausart, 21 ans, rue Franklin, 112. — Romanie Holvoet, 30 ans, Hôtel-Dieu. — Victor Billiet, 8 mois, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. *Déclarations de naissances du 9 février.* — Marie Vanlugge, Pont-de-Neuville. — Achille Liétaer, rue de la Croix-Rouge. — Marie Duvillier, à la Marlière. — Hector Verschuere, au Blanc-Seau. — René Beaucarne, à la Croix-Rouge. — Gabrielle Jacquart, rue Winoc-Choqueel. — Aline Hamers, rue du Haze. Constant Cappelle, rue Fin de la Guerre. — Henriette Dumortier, rue de Menin. — Albert Cattoire, rue de Renaix — *Mariages.* — Alphonse Warrot, 37 ans, tisserand, et Rosine Castel, 35 ans, peigneuse. — Amand Hus, 28 ans, journalier, et Philomène Cornard, 22 ans, soignense. — Julien Florin, 24 ans, apprêteur, et Elise Tanghe, 24 ans, dévideuse. — Henri Roussel, 29 ans, tisserand, et Clémence Voreux, 29 ans, rattacheuse. — Anatole Marret, 31 ans, domestique, et Silvie Herman, 24 ans, cuisinière. Gerard Wibeau, 25 ans, journalier, et Hélène Delmeeure, 25 ans, rattacheuse. — Pierre Largillier, 26 ans, tisserand, et Sidonie Masurel, 25 ans, sans profession. — Pierre Vausteeukiste, 26 ans, cordonnier, et Julie Degezelle, 33 ans, soigneuse. — Emile Barratte, 25 ans, garçon boulanger, et Hélène Patton, 17 ans, brodeuse. — François Delecourt, 62 ans, magasinier, et Philomène Wagnon, 53 ans, sans profession. *Déclarations de décès du 9 février.* — Isabelle Vandamme, 93 ans, sans profession, rue de la Blanche-Porte. — Adèle Liétser, 38 ans, fille de bureau, rue des Phalempins. — Louis Langlais, 53 ans, épicier, rue de Gand. Justine Casaert, 51 ans, sans profession, rue du Chêne-Houpline. — Emile Flament, 1 mois, rue de la Croix-Rouge. — Emile Caudain, 43 ans, entrepreneur, rue Winoc-Choquel. — Clovis Delepinne, 14 jours, rue du Blanc-Seau. — Zoé Delebelle, 42 ans, au Pont des Piats. — Elisa Delmarre, 60 ans, sans profession, rue du Flocon. — Louise Leperre, 20 ans, sans profession, rue du Pont de Neuville. Eugénie Reynaert, 2 mois, rue de Mouveaux, au Blanc Seau.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 28 janvier au 5 février.* — Fernand Duquesnoy, Houzarde. — Louise Lecoutre, Baillerie — Célina Watteau, Place. — Jules D'Houdt, Crétinier. — Gustave Cavez, Saint-Liévin. — Cécile Lefebvre, Floury. — Emile Maes, Crétinier. — Urbain Segard, Petit-Tournay. — Marie Dauro, Sapin-Vert. — Jeanne Viéendeels, Sapin-Vert. — Zoé Lebrecht, Carluyère. — Léontine Motte, Touquet. — Alfred Demeyre, rue Tiers. — Remy Bauwens, Marlière. — Albert Jucquart, Marlière. Marie Vandeubroucke, Houzarde. — Alice Destombes, Crétinier. — Germaine Malfait, Sapin-Vert. — Jules Leroi, Labourenr. — Jeanne Decruenaere, Petit-Tournay. — *Publications de mariage.* — Jean-Baptiste Dubos, 36 ans, tisserand, et Clémence Fruchart, 27 ans, tisserande. — *Mariage.* — Henry Jacquart, 38 ans, charcutier, et Flore Baas, 27 ans, couturière. — *Déclarations de décès du 28 janvier au 5 février.* — Jean Vandeddriessche, 86 ans 3 mois, sans profession, Hospice. Euphrène Buyck, 9 mois, Petit-Paris. — Hélène Dereux 18 mois, Beaulieu. — Sidonie Volt 1 mois Touquet. Charlotte Latuys, 60 ans 1 mois, ménagère, Petit-Tournay. — Benoit Govaere 66 ans, préposé des douanes en retraite, Touquet. — Albert Loof, 2 ans, Vieille-Place — Adelaïde Merlin, 81 ans 5 mois, sans profession, Saint Liévin. — Remy Bauwens, 3 jours, Marlière.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUCOULOMBIER-DESTAILLEURS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles-François-Jean DUCOULOMBIER décédé à Roubaix, le 8 février 1891, à l'âge de 50 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le mardi 10 courant, à 7 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 11 dudit mois, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Longues-Haies, 289.

Les amis et connaissances de la famille CROMBÉ-GRANSART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules-Flavien-Joseph CROMBÉ, décédé à Roubaix, le 9 février 1891 dans sa 42e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 11 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 12 dudit mois, à 9 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 47.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 12 février 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis-Joseph DUBAR, époux de Dame Claire SCREPEL, décédé à Roubaix, le 9 janvier 1891, dans sa 32e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. La Confrérie de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer un Obit, le samedi 14 février, à 7 heures, en l'église Notre-Dame. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—25353

LE TIRAGE AU SORT A TOURCOING

(SUITE)

CANTON-SUD. — *Bondues.* — Henri Ahan, 260. Désiré Antoine, 463. Julien Behagre, 253. Henri Beuque, 166. Emile Bondnelle, 101. Jules Bonduelle, 136. J.-B. Brutin, 265. J.-B. Catteau, 305. Alfred Catteau 245. Henri Cautillon, 353. Edouard Choquet, 471. Jean-François Cornard, 219. Jules Dassonville, 283. Henri Delfortrie, 364. Moïse Delespierre, 171. Jules Desplechin, 110. François Desrumaux, 90. Carlos Dubois 290. Désiré Galand, 416. Henri Ghesquière, 143. Henri Désiré Ghesquière, 160. Alfred Honoré, 291. Edmond Dujardin, 295. Adolphe Lecoutre, 338 Louis Lehoucq, 137. Louis Lemaire, 324. Floris Marescaux, 85. Louis Mittenaere, 6. Ferdinand Risbourg, 501. Louis Squedin, 192. Alphonse Tesselin, 48. Louis Villez, 404.

Marcq-en-Barœul — François Bauwens, 411. Ferdinand Bériot, 442. Charles Billet, 230. Louis Batelle, 385. Henri Boudry, 20. Léopold Brilfeuille, 53. Oscar Bruggemann, 14. Arthur Buus, 461. Emile Choquent, 466. Joseph Constant, 153. René Cornille, 402 René Courmont, 302. Georges Dancl, 338. Jules de Backer, 306.

Alphonse De Bruyne, 236. Léon Delahousse, 243. François Delbare, 86 Alphonse Delelor, 61. Albert Delbecque, 224. Georges Delforierie, 23. Joseph Delhier, 229. Ernest Delobelle, 8. Louis Despatures, 456. Emile Desquiens, 465. Charles Devacht 431. Jean-Baptiste Dhalluin, 325. Georges Derydkx, 24. L. Droissart, 280. Louis Dubruille, 258. Georges Dujardin, 238.

Arthur Dujardin, 423. Léonard Dujardin, 91. Henri Dumortier, 237. Henri-Joseph Dumortier, 492 Louis Dupont, 140. Eloi Dutrannoy, 69. Daniel Flamant, 34. Charles Fleury, 281. Julien Frauck, 93. Désiré Frelier, 363. Louis Gruard, 332. Henri Haquette, 41. Henri Hazebroucq, 157. J.-B. Honorez, 469.

Henri Lambeau, 479. Michel Lambaly, 433. Georges Lambrechts, 71. Pierre Lambrechts 480. Victor Landsherre, 245. Jean Lecherf 21. Georges-Joseph Lefebvre 170. Florimond Le rsn 73. Alfred Leleu, 309. Jules Lesaffre, 177. Henri Lecroart, 214. Gustave Liard, 46. François Lutun, 152. Arthur Margat, 266. Jules Merlier, 316. Victor Michel, 13.

Alfred Poulet, 25. Louis Noppe, 52. Donat Nachez, 293. Léon Nolle, 55. Auguste Notterman, 454. Benjamin Ondart, 197. Louis Oolaque, 318. Rémy Paré, 122. Charles Pauwels, 263. Jules Perrigot, 462. François Piesin, 222. Emile Plays, 421. Adolphe Pietre, 70. Paul Proot, 274. Victor Prunet, 117. François Ramon, 476.

Alfred Roos, 28. Emile Rouzé, 209. Louis Salembier, 158. Louis Samson, 12. Georges Serrus, 191. Désiré Smal 115. Louis Sori, 417. Paul Choteman, 117. Théophile Tahon, 327. Edouard Tahon, 58. Valery Tellier, 171 Charles Tonlemonde, 199. Emile Tirart, 111. Jean Vandetanditte, 362. Henri Vanderbauwede, 87.

Auguste Vande Vyver, 194. Camille Vanderwael, 167. Georges Vanhamme, 281. Edouard Vanheuven, 390. Pierre Vanlonderseele, 401. Edmond Vanponck, 473. Noël Vandrisse, 481. Jules Vershaete, 331. Auguste Victoor, 13. Edouard Waldack, 66. Gustave You, 323. César Huleu, 125.

Mouveaux. — Jean-Baptiste Beague, 412. Carlos Beulque, 65. Louis Bonte, 468. Paul Buchye, 487. Hubert Busschaert, 389. Alphonse Cardon, 40. Emile Catesn, 62. Ulysse Cauchy, 212. Carlos Cosmanne, 460. Louis Cuvelier, 207. César Decottignies, 437. Désiré Delannoy 386. Gustave Dumortier, 106. Désiré Gomaere, 217. Louis Grimonpont, 33. Paul Lagache, 349. Emile Leclercq, 111. Constant Lesoute, 90. Alfred Lecontre, 300.

Jean-Baptiste Lefebvre, 173. Jules Lefranc, 446. Louis Lepers, 210. Louis Losfeld 422. Jules Médo, 47. Henri Moulart, 90. Paul Mouton, 139. Emile Muteau, 178. Pierre Nisse, 445. Jean Baptiste Pottelberghe, 443. Auguste Queuche, 435. Henri Richter, 336. Charlemagne Rossé, 251. Julien Samyn, 36. Victor Six, 189. Alfred Terrein, 120. Arthur Vandeubosch, (soldat au 2e régiment étranger, absent) Félix Vandercruyssen, 201. Heuri Vanneste, 458. Albert Vincent, 15.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE
COUPE ET FAÇON GARANTIES 49605—4332

UNE NOUVELLE AFFAIRE FOUROUX

ARRESTATION DU DOCTEUR GOSSELIN A LOOS-EN-GOHELLE

Nous avons annoncé, d'après plusieurs de nos confrères de gauche, qu'une grave affaire d'avortement se serait passée à Loos en-Gohelle, près de Lens.

Nous n'avions pas insisté davantage, bien qu'il s'agisse d'un adversaire politique, d'une influente personnalité opportuniste, dans le canton de Lens.

Contrairement à ce que l'on constate dans la presse de gauche quand celle-ci croit avoir découvert un scandale à l'actif d'un congréganiste ou de quelque affreux clérical, nous avons voulu nous tenir dans une certaine réserve, en attendant que la justice se prononçât, mais, aujourd'hui, il ne nous est plus possible de garder le silence.

Après le *Temps*, toute la presse parisienne enregistre ce scandale sous la rubrique ; *Une nouvelle affaire Fouroux*, et la plupart des journaux de la région s'en occupent également.

La nouvelle, en effet, n'était que trop exacte, et a d'autant plus de gravité que l'un des gros bonnets du parti opportuniste, le docteur Gosselin, conseiller d'arrondissement, se trouve compromis dans cette scandaleuse affaire.

Le parquet de Béthune fut prévenu, la semaine dernière, qu'une jeune fille de Loos-en-Gohelle, Coralie Brongnard, âgé de 22 ans, se serait rendue coupable d'avortement.

Il se transporta, vendredi, dans cette commune, et, après un long interrogatoire, la jeune fille avoua son crime, et dénonça le docteur Gosselin, comme ayant pratiqué, sur elle, des manœuvres abortives.

Voici, au dire de plusieurs journaux de gauche comment cette triste affaire a été découverte.

Coralie Brongnard aurait égaré le brouillon d'une lettre, dans laquelle elle annonçait à son amant, actuellement sous les drapeaux, l'heureuse issue de l'opération. Un ennemi de la famille aurait trouvé ce brouillon et l'aurait remis au garde-champêtre.

M. le maire de Loos-en Gohelle, prévenu, a immédiatement avisé le parquet.

En présence des aveux de la fille Brongnard, le procureur de la République de Béthune a mis le docteur Gosselin en état d'arrestation.

Comme on le conçoit, l'affaire a causé une vive sensation à Lens, où ce médecin est très connu, et s'occupe beaucoup de politique.

Plusieurs de nos confrères de Paris et de la région ajoutent, en annonçant la nouvelle : « On espère que le docteur Gosselin s'en tirera à son honneur ».

Nous formons le même souhait et pour l'honneur de ce personnage et pour l'honneur du corps médical, mais nous demandons aussi que, si la culpabilité est démontrée, la justice suive énergiquement son cours. Elle doit être la même pour tous.

LA NEIGE

DANS LE MIDI DE LA FRANCE

La neige est tombée en abondance pendant la journée d'hier dans tout le Midi.

A Nîmes, la tempête de neige a été très violente.

A Montpellier, une assistance considérable s'était rendue aux obsèques de M. Lisbonne. Des délégations étaient venues de tous les points du département.

Au moment où les discours allaient être prononcés, la neige a commencé à tomber en flocons si épais que le cortège s'est dispersé.

— On télégraphie de Perpignan :

« La neige est tombée cette nuit sur tout le département. A Perpignan, une couche de deux centimètres couvre les toits. Les communications sont interrompues par la neige dans les cantons de Montlouis et de Saillagousse.

» Près de Banyuls-sur-Mer, on a trouvé sur la route le cadavre d'un mendiant, nommé Laurent Reiss, mort de faim et de froid. »

EN RUSSIE

Les nouvelles de la Russie disent que jamais on n'a eu une abondance de neige semblable à celle de cette année. Sur toutes les lignes de chemins de fer, les trains ont des arrêts ou bien leur circulation est complètement interrompue.

C'est ainsi que l'express de Sébastopol a mis une semaine pour parcourir le trajet qu'il fait ordinairement en seize heures. Plusieurs voyageurs sont morts en route de froid et même de faim, car, pendant plusieurs jours, ils ont manqué de pain, d'eau et de combustibles nécessaires au chauffage.

Le train express d'Ekatarinoslav, surpris par une tempête de neige, allait un peu au hasard, sans indication visible; près de la station Odinkova, il a écrasé quinze ouvriers qui déblayaient la voie.

L'interruption des communications dans tout le midi de la Russie a amené dans toutes les grandes villes comme Kiejeff, Charkoff, Rostoff, etc., une hausse extraordinaire sur les prix des vivres, de sorte que la population pauvre souffre de faim et du froid, le chauffage manque absolument.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

10 FÉVRIER 1755

MORT DE MONTESQUIEU

Personne ne connait Charles de Secondat, mais tout le monde connait le baron de Montesquieu, né en 1669, au château de la Brède, près Bordeaux, conseiller au Parlement de cette ville à vingt-trois ans, président à Mortier à vingt-cinq par la cession qu'un de ses oncles lui fit de sa charge, n'entendant rien à la procédure, mais écrivant les *Lettres persanes* et se démettant de ses fonctions à trente-sept ans pour se consacrer aux études qui ont fait sa gloire.

C'était un gentilhomme qui, tout dégagé qu'il fût de préjugés, ne badinait pas sur l'article de sa noblesse et tenait à descendre des Germains conquérants de la Gaule; aussi considérait-il celui qui avait porté les derniers coups à la puissance féodale, Richelieu, comme « le plus mauvais citoyen de France »; de là aussi son dédain pour les gens de lettres, avec lesquels il eût été bien fâché qu'on le confondit, quoiqu'il en fut un lui-même, et qui lui interdit toujours de laisser publier aucun de ses ouvrages avec son nom; sans les désavouer, il refusait de les avouer publiquement : « j'ai la maladie de faire des livres et d'en être honteux quand je les ai faits. »

Bien élevé d'ailleurs, de bonne compagnie et de bon ton jusque dans la licence et le libertinage, soucieux de garder et de maintenir son rang, ne se livrant guère, alliant la gravité du magistrat à l'impertinence de l'homme du monde, aimable avec sécheresse et bienfaisant avec hauteur, assez insensible pour pouvoir dire qu'il n'avait « jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'eût dissipé » il consacra vingt années de sa vie à d'immenses recherches d'où sortit *l'Esprit des lois* qui marque une date dans l'histoire de la littérature française et surtout dans celle de la pensée humaine.

Le style de Montesquieu, haché, heurté, silencieux et épigrammatique, était alors en effet sans modèle : il lui est très personnel, et doué d'une pénétration, d'une densité singulières : malheureusement l'absence d'unité, de suite, surtout d'ordre et de clarté dans l'ouvrage en rend la lecture parfois pénible et toujours laborieuse, et il est même si difficile d'en discerner avec certitude le véritable objet qu'il y a à cet égard presque autant d'avis que de commentateurs, depuis ceux qui y voient une « histoire naturelle des lois » jusqu'à ceux qui y voient une satire déguisée, un livre à clé.

Mais la véritable nouveauté comme la véritable grandeur de l'œuvre est dans le principe même qui lui sert de base et qui a imprimé aux études historiques une direction jusque-là à peu près inconnue, la recherche des causes. Réserve faite des droits de la liberté humaine, Montesquieu a eu raison de poser le premier cette règle : « L'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers; si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un Etat, c'est qu'il y avait une cause générale qui faisait que cet Etat devait périr par une seule bataille. » Les souvenirs de 1870 sont là pour en justifier la terrible vérité ; nos lecteurs le verront mieux encore lorsqu'en l'été prochain nous entreprendrons de refaire avec eux les douloureuses étapes du chemin de croix par où la France a passé.

Montesquieu mourut à Paris le 10 février 1755, à 66 ans, d'une maladie inflammatoire, après avoir reçu du curé de Saint Sulpice les derniers sacrements, et Louis XV s'écria en apprenant sa mort : « C'est un homme impossible à remplacer. »

CHOSES ET AUTRES

X... rencontre un vieux camarade de collège et lui demande des nouvelles de son fils.

— Il doit avoir près de vingt ans, ton fils Ernest. Qu'est-ce que tu en fais?

— Il est attaché à la caisse d'un grande compagnie d'assurances.

— Ah ! on les attache, maintenant, murmure X...

*
* *

— Allons bébé, tu as assez mangé de gâteaux!

— Oh! maman, je n'ai pas encore mal au cœur!

POUR LE REFUGE DE NUIT. — Voici l'itinéraire qui sera suivi par le groupe qui se dispose à quêter aujourd'hui, mardi en faveur du Refuge de Nuit: Mairie, rue Neuve, rue du Moulin, Decrême place Ste Elisabeth, rue de Lannoy, place de la Liberté, Grande-Rue, Grande-Place, rue du Vieil-Abreuvoir, rue du Curé, rue Pellart, rue Pauvrée, Grande-Rue, rue du Collège, rue de Tourcoing, rue d'Alma, rue du Fontenoy, rue de Blanchemaille, place de la Gare, rue de l'Alouette, rue du Grand-Chemin, rue Saint-Georges, Grande-Place, rue de la Gare.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction: M. Thierry. — Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0. — Mardi 10 février 1891. — A l'occasion du Mardi-Gras spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. Deux dames ne paieront qu'une place. — ROGER LA HONTE, drame en 5 actes et 8 tableaux, par MM. Jules Mary et Georges Grisier. — LES NOCES D'UN RESERVISTE, comédie-bouffe en 4 actes, de MM. Chivot et Duru. — Ordre du spectacle : 1° Roger La Honte ; 2° Les Noces d'un Reserviste.

Jendi 12 février, CARMEN, grand-opéra.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède). — Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0. Mardi 10 février 1891. — A l'occasion du Mardi-Gras. Spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. Deux dames ensemble ne paieront qu'une seule place. — Dernière représentation des deux immenses succès : LES DEUX ORPHELINES, drame en 5 actes et 8 tableaux, par MM Dennery et Cormon.— LA MASCOTTE, opéra-comique en trois actes, de MM. Chivot et Duru, musique de M. Audran. — Ordre du spectacle : 1° Les Deux Orphelines ; 2° La Mascotte.

Ville de Roubaix. — Etablissement des Champs-Eysées, angle des rues Montesquieu et d'Isly (dit boulevard de Cambrai). A l'occasion du Mardi-Gras, mardi 10 février, grand BAL DE NUIT, paré, masqué et travesti. Un bouquet sera offert au plus grand nombre et un autre au plus beau couple. — Dimanche 8 mars, à l'occasion de la Mi-Carême, grand BAL DE NUIT, paré, masqué et travesti. Prix d'entrée: Cavalier, 1 fr.; dame, 0,50. Un orchestre choisi exécutera les morceaux les plus nouveaux. — Restaurant dans l'établissement et rafraîchissements de 1er choix.

Ville de Roubaix. — Le sieur Couteau Carbon (dit Polyte), cabaretier au « Pinson d'Or », rue de la Vigne, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il donnera un grand JEU DE BOULE à la platine, le dimanche 22 mars 1891. 301 francs de prix en espèces.

Ville de Roubaix. Le sr Mesplomb, cabaretier place du Trichon, a l'honneur d'informer le public qu'une PARTIE DE CHIENS RATIERS aura lieu chez lui le dimanche 15 février 1891. Entre la « Terrier Club » de Roubaix et le « Club Casino » de Croix. Qui gagne 2 de 3 pour 50 francs. Chaque chien aura 6 rats à détruire. On commencera à 4 h. 1/2, et à la lumière. — Entrée: 0,25 centimes.

LISTE DES MAISONS ADHÉRENTES A L'UNION DES ACHATS

PHOTOGRAPHIE. — *Roubaix*: MM. **Elkan**, rue Pellart; **Shetlle**, rue Chanzy ; **Vergaert-Roz**, 78, rue de Lannoy.

PLOMBERIE — TUYAUX DE GAZ — ARTICLES DE MENAGE. — *Roubaix* : M. **Jules Cornille**, 23, rue Brézin.

PIPES ET ARTICLES POUR FUMEURS.—*Roubaix*: M. **A. Toulet**, Grande-Rue.

PRIMEURS. — *Roubaix* : MM **Oudar Florin** place du Trichon ; *Croix* : **H. Parent**, place Saint-Martin.

QUINCAILLERIE. — *Tourcoing*: MM. **J. Burma-Demay**, 34 rue de Gand; **H. Derveaux**, 20, rue Saint Jacques ; *Croix* : **G. Duquesnes**, place Saint-Martin.

ROBES ET MANTEAUX. — *Roubaix* : Mme **Delmotte Desalmont**, rue Philippe-de-Girard; Mlle **Kilner**, 24, rue d'Inkerman.

SERRURIER-POËLERIE. — *Roubaix* : MM. **Jean Monnier**, 78, rue Jacquard; **Peel**, 27, rue Daubenton; *Tourcoing* : **J. Burma-Demay**, 34, rue de Gand.

TAILLEURS (MARCHANDS). — *Roubaix* : MM. **H. Lebargy**, 33, rue de Lannoy ; **Alfred Vangheluwe**, rue de Tourcoing ; **Alphonse Van Ghelnwe**, rue de l'Epeule; **Achille Venambre**, 1, rue Pellart. — *Tourcoing* : MM. **Louis Lagnionie**, rue Saint-Jacques; **Pierre Maes**, rue Delobel.

TAPISSERIE. — *Roubaix* : M. **Ducoulombier**, 278, rue du Tilleul.

TEINTURE ET DÉGRAISSAGE. — *Roubaix* : MM. **Th. Dubrulle**, 54 rue Notre-Dame; **Emile Sol**, 12, rue Nain

TELEPHONES ET SONNERIES ELECTRIQUES. — *Roubaix* : M. **G. Lempire**, 11, rue des Loups, et 16, boulevard de Paris

TISSUS ET DRAPERIES — *Roubaix* : M. **Adolphe Tiberghien**, 196, rue de l'Epeule.

TISSUS EN SOLDE. — *Roubaix* : M. **Clément Moreau**, 50, rue du Chemin de Fer, pour le détail seulement; — *Tourcoing* : **J.-Bte Lepoutre**, 30, rue de Calai.

VERRES ET BOUTEILLES. — *Roubaix* : M. **Lecat**, 29, rue de Tourcoing.

VINS ET LIQUEURS. — *Roubaix* : MM. **Arduser**, 13 bis, rue de Lannoy; **Arduser**, rue de la Fosse-aux-Chênes; **G. Lecomte**, 28, rue d'Alsace **Lepers**, 1, rue Heilmann et 124, rue de l'Epeule ; Mme **A. Messiaen**, 75, rue de l'Ommelet ; *Croix* : Mme **Veuve Demay**, 9, rue de Lille ; **Hippolyte Quivy**, rue des Ogiers.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 février. — L'amélioration qui s'était manifestée samedi a continué aujourd'hui. Il ne faut pas s'attendre pendant quelques jours à un marché bien animé, nous sommes pour ainsi dire dans des jours de fête. Ce que nous pouvons toujours constater, c'est la tendance générale du marché qui est excellente.

Le 3 0/0 est à 95,60, le nouveau est à 93,97 1/2.

Notons encore aujourd'hui la bonne tenue des actions de nos grandes sociétés de crédit. Le foncier s'avance à 1290, la banque de Paris est à 839,35, le crédit lyonnais s'inscrit à 832.50.

Les fonds étrangers sont moins fermes que samedi. L'Italien n'est plus qu'à 94.05. L'Extérieure est à 76 21/32. Hausse de 4 0/0. Turc à 19.45. En Banque les valeurs de cuivre sont calmes. L'Alpine est à 217.50.

Nous avons annoncé pour le 27 courant l'emprunt de la ville de Tunis. C'est un placement de tout repos et susceptible de plus-value. L'obligation tunisienne est à 500 fr. et rapporte 17 50. L'emprunt de la ville de Tunis est émis à 450 fr. et rapportera également 17.50. C'est donc un placement à 4.10 0/0.

ÉLECTRICITÉ

Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc.

SECURITÉ ABSOLUE !!!

Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc.

G. LEMPIRE, électricien-spécialiste

entreprend l'installation complète des appareils de sécurité contre le vol, l'incendie, etc.

Avertisseurs d'incendie à réglage automatique s'adaptant aux installations de sonneries électriques existantes.

Serrures et Gâches électriques.

Contacts de sûreté pour portes, fenêtres, *coffres-forts*, tiroirs, etc.

Contacts de sûreté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, *coffres-forts* persiennes, en isées, etc.

Filsavertisseurs d'incendie et d'effraction, faisant fonctionner la sonnerie dès qu'on veut les couper.

Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un magasin, bureau atelier, cuisine, etc. Cet appareil peut se placer sous une tapisserie ou derrière un meuble.

S'adresser 16, Boulevard de Paris
ROUBAIX. 23241

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

I. ***Prêts hypothécaires à long terme, amortissables dans un délai de 10 à 75 ans.***

Intérêt **4f 50** par an, portant l'annuité à **4f67 0/0** pour un prêt de 75 ans.

Le capital n'est jamais exigible.

L'emprunteur peut, quand il le désire, rembourser tout ou partie du prêt, en profitant de l'amortissement déjà effectué.

II. ***Prêts aux départements et aux communes pour toute durée, avec ou sans amortissement et sans aucune commission :*** intérêt **4 f. 30 %** par an, pour les prêts de 500.000 fr. et au-dessus : **4 fr. 40 %** pour les prêts au-dessous de 500.000 fr.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
Au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, rue des Capucines, 19, à Paris.

et à M. Delamare, 22, rue Jean-sans-Peur, à Lille, directeur de la succursale du Crédit Foncier, pour le départemnt du Nord. 19604

A. BOUTRY, ENTREP
36, rue de l'Espérance
ROUBAIX
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
PAVAGES Sables & Graviers
VOIES FERRÉES
NIVELLEMENT & TERRASSEMENT
COUVERTURE
Zinguerie & Plomberie

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** contre les moindres malaises, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre **rhumes, refroidissements, grippe,** etc., etc.
Fabrique à Lyon, 9, cour d'Herbouville.
EN VENTE ÉGALEMENT
PASTILLES A LA MENTHE DE RICQLÈS 50695

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.
20559

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

Bonbon R. Herson le meilleur des Fébrifuges et des Pectoraux.
Partout, 1 fr. 25. — *Dépôts* : LECLERCQ, Grande-Place, *Lille*; DELARA, *Roubaix* ; PRUVOST, *Tourcoing*.

BONBON R. HERSON
PARTOUT
REMÈDE UNIVERSEL
25257—50571

Pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon.
Evitez les contrefaçons *étrangères*.
J. SIMON Rue de Provence, 36, PARIS. Rue de Béarn, 41, LYON.
25147

GUÉRISON RADICALE des MALADIES SECRÈTES ET DES MALADIES DE LA **PEAU** DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
Traitement rationnel PAR
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
tous les jours de 1 à 6 heures et par correspondance
23223—40411

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing
MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc. 3

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **Paul HONORÉ**, rue des Fabricants, 28.

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.
Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

FEUILLETON DU 11 FÉVRIER 1891. — 30

MER BLEUE

par Pierre MAËL

DEUXIÈME PARTIE

III

Qu'importait, hélas! cette richesse naturelle, puisqu'elle manquait de tous les autres avantages que procure la satisfaction de tous les désirs, — puisque, par la plus étrange des contradictions, elle avait à soutenir contre elle-même une lutte de tous les jours, puisque, pure de toute jalousie elle était condamnée à souffrir du bonheur de cette enfant qu'elle chérissait tendrement!

Aucune évaluation mathématique, aucune observation psychologique n'est capable de donner la mesure ou la durée de sentiments aussi divers. Leurs transformations, leurs remplacements l'un par l'autre sont littéralement instantanés. Toutes ces impressions traversèrent l'esprit de Germaine avec la vitesse de l'éclair, et elle se retrouva calme et maîtresse d'elle-même presque aussitôt qu'elle constata le trouble qui l'agitait.

Alors, chassant loin d'elle toute préoccupation néfaste, elle revint à sa cousine et reprit avec elle l'énumération des bijoux contenus dans la cassette. Simonne prenait plaisir à lui donner les détails intéressants sur le caractère et l'origine de chacun d'eux.

Tout à coup elle s'interrompit.

Ses doigts venaient de rencontrer un bracelet d'or rouge large et plein, massif et pesant, un de ces anneaux continus qui enveloppent le bras et dont l'usage est devenu si fréquent en Europe. Au centre du bracelet, en relief, se dessinait une figure d'animal, — de tigre — au-dessous de laquelle une date était gravée.

Germaine avait pris le bijou et le considérait avec curiosité.

— Ce bracelet t'intrigue, — n'est-ce pas? — dit Simonne, avec un sourire. Il a son histoire, et c'est le premier joyau qui m'ait été offert... par moi-même, — ajouta-t-elle gaiement. — En voici un autre, et aussi une broche et des pendants d'oreilles que Charles m'a offerts. Ce sont mes plus chers souvenirs. Quand mon cœur s'attriste, quand mes yeux se voilent de sombres pensées, je les assemble avec les cadeaux de mon bon oncle, et leur vue suffit à ramener la joie à me consoler tout au moins.

Un soupir, comme ceux que Germaine avait surpris plusieurs fois déjà, souleva sa poitrine.

— Il a son histoire, — dis-tu ? — demanda Mlle du Méal.

— Oui, — répondit mélancoliquement l'enfant. — C'est l'histoire de mon amour, d'ailleurs. L'image de ce tigre que tu vois là, au centre, a eu pour but de perpétuer le souvenir de l'évènement auquel j'ai dû de *le* connaître... et de *l'aimer*.

— Je sais, — prononça rapidement Germaine, — le tigre qu'il a tué.

— Le tigre qu'il a tué ? On t'a donc raconté la chose ? — interrogea Simonne un peu étonnée.

— C'est de M. Kerval lui-même que je le tiens. Et je te prie de remarquer que je n'en sais rien de plus, M. Kerval s'étant montré d'une sobriété d'expression excessive.

— Où donc t'a-t-il raconté cela, Germaine ?

— Mais.... cet été, le jour de notre fugue à Monaco.

Nous avons dit beaucoup de mal de toi, là-bas, sous cette charmille vitrée du restaurant, et si les oreilles ne t'ont point tinté, c'est parce que tu dormais du plus profond des sommeils.

Elle ajouta avec une gracieuse insistance :

— Et même, s'il faut tout te dire, je serais bien heureuse qu'il te plût de m'en faire le récit plus détaillé, plus pittoresque. Là-bas, à Monaco, il me semble que tu m'avais promis de me raconter la scène, lorsque tu t'éveillas. Avec M. Kerval, tout le drame se borne à un palanquin renversé, des coolies en fuite, — et un heureux coup de fusil.

Simonne se mit à battre gaiement des mains.

— Voilà bien Charles et je le reconnais à ce que tu dis de son laconisme. Il n'est point homme à se dépenser en paroles, — acheva-t-elle avec une nuance d'ironie dans la voix.

— Mais ce n'est pas cela, — reprit-elle. — Tu veux que je le supplée en comblant les lacunes de son récit. Il ne t'a donné, en effet, que le canevas du sujet. Au reste, tu as admirablement résumé la chose en trois phrases courtes et précises. Je vais donc la faire pour ton seul agrément, cette amplification que tu me demandes.

Germaine se tut et tendit avidement l'oreille.

— Voici l'aventure, — poursuivit Simonne. — Je vais tâcher de n'omettre aucun détail.

Elle se recueillit. Ses yeux errèrent un moment dans le vague, fixés sur l'horizon du sud-est, comme si, dans un rapide élan de tout son être, elle traversait de nouveau les mers, et retournait dans ses jungles de l'Hindoustan pour y reprendre les images de la scène émouvante qui avait failli lui coûter la vie.

— Ecoute, prononça-t-elle, contenant les vibrations de la voix, tu ne connais pas mon pays, tu ne connais pas l'Inde, la belle terre aux arbres géants, au soleil de feu que tempèrent les ombres épaisses de nos forêts. Tu ne sais pas ce que sont ses journées ruisselantes de lumière, ses nuits auprès desquelles vos nuits de France sont si pâles. Peut-être les connaîtras tu un jour ? J'ai comme un pressentiment que tu les verras, ma Germaine, et lorsque je me surprends à douter qu'il me soit permis de les voir moi-même, c'est presque une consolation de mon chagrin de songer que je les reverrai par tes yeux.

Elle s'interrompit. Un regret du passé l'étreignit, faisant monter un sanglot dans sa gorge.

Mlle du Méal l'attira doucement à elle et l'embrassa avec effusion.

— Toujours ces tristesses, Simonne! ces chagrins qui n'ont pas de raison d'être, ces pressentiments trompeurs auxquels tu accordes une foi injustifiée! Ecarte tout cela de ta pensée, ma chérie. Nous sommes sur des sujets de joie. Ne songe qu'au bonheur qui t'attend.

La jeune fille essuya ses larmes et d'un accent plus calme reprit :

— Oh ! comme tu possèdes bien le don des apaisements ! — fit-elle en se rassérénant. — Comme il fait bon de t'écouter, de recevoir l'encouragement de ta bouche ! C'est lorsque tu me berces ainsi que je sens mieux combien je t'aime et quels liens m'unissent à toi. Peut-être as-tu raison ? Peut-être que ces désespoirs sans motif m'abusent, que je m'abandonne trop aisément à leurs suggestions ? Je ne veux plus les écouter, ces voix de malheur qui, parfois, s'éveillent en moi et m'épouvantent de leurs obscures menaces. Quand je les entendrai de nouveau, je t'appellerai près de moi et tu leur imposeras silence, dis?

— Oui, ma Simonne, c'est cela. Te voilà redevenue raisonnable. Réfléchis que tu t'alarmes sans raison, que tu te plains à tort, et qu'il y a dans le monde des souffrances, réelles celles-là, qui n'arrachent aucun murmure à ceux qu'elles frappent.

Elle passa la main sur la splendide chevelure brune et insista :

— Maintenant, raconte-moi ton histoire, celle du bracelet, si tu le préfères, et donne carrière à ton imagination. Car tu es artiste et poëte à la fois, ma chérie.

Mlle d'Illoy était déjà reprise tout entière par l'intensité des souvenirs.

— Tu me pardonneras, alors, les écarts de cette imagination. Je te dirai les choses comme j'ai cru les voir. Peut-être des yeux plus calmes n'y trouveraient-ils pas les aspects qu'elles ont revêtus aux miens. En tout cas, ce que je puis te promettre, c'est d'être absolument sincère.

Il y a deux ans écoulés depuis cette chère date, et pourtant les moindres détails des faits sont encore présents à ma mémoire. — J'étais sortie à mon habitude, en palanquin. Je ne sais pourquoi, je me suis attaché toujours aux vieux usages. Les Anglais et le contact de la civilisation européenne le chassent presque de partout, le pauvre palanquin, sous prétexte que l'homme n'est pas fait pour remplir les fonctions de bête de somme. On le rempla e progressivement par le boggy des carrossiers de Londres et de Birmingham, — jolie voiture, j'en conviens, — et bientôt notre chaise à porteurs aura rejoint la vôtre. Il n'y a que les howdahs de nos éléphants qui pourront supporter la concurrence des tilburys et des hansoms.

J'étais donc en palanquin, selon ma coutume, mais contrairement à l'habitude, mon bon Dandari n'était pas venu. Il connaissait admirablement le pays, et jamais il ne m'eût permis de pousser aussi loin mon excursion.

Germaine sourit et risqua une réflexion.

— Il est donc admis, dans l'Inde, qu'une jeune fille, même européenne, peut sortir toute seule?

Simonne répondit sans aucun embarras.

— Mais oui, tout dépend du lieu et de l'heure. Est-ce que ce n'est pas l'usage, en France, qu'une femme mariée peut aller à cheval ou en voiture dans la compagnie d'un simple domestique, d'un groom ? N'en ai-je pas vu même, assis aux côtés de leurs maitresses les bras croisés, se bornant à faire acte de présence, pendant que madame conduit en personne l'attelage? — Dans l'Inde, et dans une station anglaise, peut-être trouverait-on à redire à un tel usage, — et, encore, je n'en sais trop rien, car la liberté des jeunes misses est fort grande.

Mais dans un trou comme Bhurnpore, entre des jungles, des bois, une rivière et une voie ferrée, qui donc aurait pu s'en scandaliser ?

— Je t'ai inutilement interrompue, dit Mlle du Méal. — Pardonne-moi et reprends ton récit.

Simonne poursuivit, sans plus songer à sa digression :

— M'y voici. Mon oncle avait fait dresser à la limite de ses terres, en pleine forêt, une pagode de famille. Si tu connaissais les mœurs des Hindous, — c'est-à-dire de ceux qui pratiquent le Brahmanisme, — tu saurais que chaque famille, dans chaque caste, a aussi ses temples particuliers dressés au souvenir de ces morts. C'est ainsi que chez les ignorants et parmi le vulgaire s'est multipliée à l'infini la propagation des dieux lares, des mânes de chaque foyer, destinés à devenir peu à peu les véritables dieux remplaçant, éclipsant même la Trimourti et ses grands fondataires. Tel qui ignore Roudrani et Dourgâ, qui sait à peine les noms des Mahadévas, a des autels pour je ne sais quel illustre inconnu, un Gopaul, un Rannerjee, un Lall, dont tout le mérite a été d'être son aïeul ou son trisaïeul.

Germaine se mit à rire et, l'interrompant de nouveau :

— Tout cela ne me paraît pas prouver que tu professes une bien profonde estime pour le discernement religieux de tes compatriotes de l'Inde.

— Germaine, — répliqua gravement Mlle d'Illoy, — oublies-tu donc que je suis chrétienne comme toi, que ma grand'mère elle-même, bien que sœur de Raham-Sing, avait adjuré ses fausses croyances en devenant l'épouse de Robert d'Illoy ? — Au reste ce que j'aime de l'Inde, c'est sa grandeur mystique, ses sombres retraites, ses arbres à la sève puissante, ses fleurs et ses parfums incomparables, ses fruits qui ne peuvent arriver que dénaturés en Europe ; ce que j'aime, c'est sa poésie bizarre, ses mythes au travers desquels apparaît la vérité révélée aux premiers jours, ses fanatiques eux-mêmes, étranges possédés dont l'ignorance n'est peut-être pas du démérite aux yeux de Dieu. Si tu savais comme l'on vit sur cette terre, de quels effluves vivifiants elle vous pénètre, et comme l'on y doit mourir, en quelque sorte, plus près de ce ciel que l'on voit plus bleu, en se détachant de cette vie dont la sève abondante projette autour de vous la végétation prodigieuse et les monstres eux-mêmes que nous tenons pour ennemis.

Elle parlait avec chaleur. Son visage s'animait comme son langage ; l'éloquence spontanée coulait de ses lèvres. Brusquement elle s'arrêta.

— Mais, je vois, — dit-elle allègrement, que je mets je ne sais quels propos philosophiques là où je t'ai promis une histoire, qui n'est pour Charles qu'une aventure de chasse quelconque.

— C'est vrai, — concéda Germaine, — et j'avoue que j'ai hâte de l'entendre de ta bouche.

— Donc ne nous laissons plus emporter aux digressions. Voici mon récit.

La pagode de mon oncle avait été dédiée à mes grands-parents, sa sœur et son beau-frère, son meilleur, peut-être son unique ami. Il l'avait placée en ce lieu mystérieux et sombre, à la lisière même de ces forêts sans bornes qui couvrent le Bundelound et le Gondwâna. Au delà, c'était l'inconnu dont la terreur gardait le seuil, un inconnu à l'abri duquel vivent tranquilles, loin de la balle et de la flèche, le grand tigre du Bengale, le frère cadet, mais l'égal du lion, les panthères et les léopards de toutes robes, les rhinocéros blancs à deux cornes, les éléphants de douze pieds de haut, les babiroussas monstrueux, les devins énormes, moins redoutables que les cobras-capelles et les serpents noirs. — Ces solitudes où les hommes qui les habitent sont aussi féroces et aussi sauvages que les fauves auprès desquels ils vivent, et noirs que le reste des Hindous les tient pour des démons incarnés, ont d'autres hôtes plus gracieux et moins redoutables. C'est là que s'envolent par myriades les bengalis et les colibris, que les manucodes et les kouroukous étincellent comme des émeraudes et des saphirs vivants, que le paradisier lui-même, très rare dans l'Inde, se laissent admirer parfois. Les paons y étalent leurs roues resplendissantes, les grands aigles et les vautours y nichent sur les sommets perdus des Vindhyas ; les tourterelles et les colombes s'y donnent d'incessants rendez-vous. On peut marcher des semaines entières sous ces voûtes feuillues sans voir la lumière du jour, et l'on y peut dormir bercé par le murmure d'invisibles ruisseaux coulant entre des herbes hautes de six pieds.

J'étais hantée par le désir de contempler ces merveilles. J'avais supplié mon oncle de m'y conduire lui-même. Il avait toujours refusé, disant avec sa sagesse de vieillard : « Le danger n'est fait que pour les hommes. C'est offenser Brahmâ, père des êtres, que de laisser un enfant y courir sans raison. »

— Voilà, — fit gaiement Mlle du Méal. — Et les enfants veulent toujours avoir raison à l'encontre de ceux qui en savent plus qu'eux.

— Hélas, oui ! — soupira Simonne. — Ce fut mon cas.

Et pourtant, — ajouta-t-elle avec un sourire et une expression d'immense bonheur sur ses traits épanouis, — n'est-ce pas à cette désobéissance que j'ai dû de l'avoir rencontré, d'avoir connu le bonheur d'aimer et d'être aimée ! Sans elle, Charles me serait inconnu, je ne serais, sans doute, jamais venue en France, et nous ne serions point là, aujourd'hui, divisant de toutes ces choses, désormais souvenirs !

Une fois encore son beau front s'était assombri.

Elle secoua la tête pour chasser les pensées noires, et, reprenant possession d'elle-même :

— Mais, si je continue, je n'achèverai jamais mon histoire. J'y reviens et je ne la quitte plus qu'elle ne soit terminée.

Donc, ce jour-là, je profitai de l'absence de Dandari, et je fis mon coup de tête. — Arrivée à la pagode, je donnai l'ordre aux coolies de pousser dans les bois. Ils hésitèrent ; ils tremblèrent ; ils déposèrent même le palanquin pour mettre le front en terre et me supplier. Je fus inflexible. Moi qui passe pour douce et généreuse, même à tes yeux, ma Germaine, je fus dure pour ces pauvres gens. Je leur jetais une poignée de païssas, de quoi acheter du riz pour le reste de leurs jours, et je leur enjoignis de s'avancer sous le couvert.

Nous n'allâmes pas bien loin. Les Hindous m'avaient prévenue, Kâli rôdait par là. Elle avait pris la figure d'un *kala-Bâgh*, ce qui veut dire tigre noir, d'un *mangeur d'hommes*, ainsi que les Anglais appellent ces formidables solitaires altérés de sang humain.

Celui-ci était énorme, il mesurait près de trois mètres du museau à l'extrémité de la queue. Depuis des années, sans doute, il prélevait son tribut sur les pauvres villages des Ghonds, et guettait les voyageurs au passage. Nous lui offrîmes une occasion superbe.

J'avais laissé l'un des volets du palanquin ouvert. Par l'autre, en relevant le rideau, je repaissais mes yeux du spectacle que m'offrait le splendide paysage.

Elles sont merveilleuses, nos forêts de l'Inde, ma Germaine.

L'endroit où nous nous trouvions en ce moment était une vallée se creusant, verte et fraîche, entre deux pans de montagnes. Tout ce que le regard peut embrasser de sublimes horreurs et de suaves beautés se trouvait assemblé là, dans un rayon de quelques kilomètres. Les arbres qui nous donnaient leur ombre avaient plus de cent pieds de haut. Il y en avait de toutes les essences : des banyan-trees projetant leurs branches, d'où jaillissaient des racines destinées à alimenter de nouveaux troncs, des rosiers, des manguiers, des tecks, des ébéniers. Je ne suis pas forte en botanique, ma Germaine; aussi n'attends-tu